Bulletin météorologique.

Washington, 11 mars— Indications pour la Louisiane et le Mississipi—Temps couvert et menaçant ; légères averses ; plus froid dans l'intérieur ; vent tournant au sud.

L'ABEILLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

Patria, J. Gentil.
Honneur ! Patrie ! Yan de Lesca.
Sacrifice d'amour, Feuilleton.
Lettres inédites de *Victor Hugo*.
La fenêtre.
Le duel.
Sonnet, Constant Beauvais.
Les Bouquets des Pauvres, Mascarot. Poésies.
La Mode.
Mondanités.
L'Actualité, etc., etc.

LE DUEL
DRUMONT-CLEMENCEAU.

Nous lisons dans le «Figaro» du 9 février dernier :

Le duel sensationnel a eu lieu hier.

Il est deux heures.

Dramatiquement, je monte la rue au pesage du vélodrome du Parc-des-Princes. Personne dans l'immense établissement où, durant la belle saison tant d'amateurs de courses cyclistes se donnent rendez-vous. La piste aux virages si gracieusement relevés est encore ruisselante, bien qu'il ne pleuve plus, et, par un joli effet de lumière, elle semble un gigantesque ruban de soie jeté sur le sol.

Six heures et demie. Personne encore. Je continue donc ma marche.

Par moments, mes yeux se portent machinalement sur les tribunes vides et, dans une vision de roman incorrigible, je les vois remplir des gesticulations effrénées d'un public enthousiaste accourant quelque sprinter à la pédale d'or.

Sept heures et toujours seul! Aurais-je trompé? Non, non, la salle d'Auteuil doit se transformer après-midi en «duellodrome». Attendons!....

Un roulement de voiture. Des silhouettes confuses. C'est M. Drumont qui arrive. Il est accompagné de son témoin, le commandant Biot et Albert Monniot, ses témoins; des docteurs Jodlin et Jean-Louis Faure et de M. Gustave Vouluqin.

Un nouveau roulement de voiture et voici MM. Georges Perin et Ménard-Dorian, seconds de M. Clemenceau. Sur son désir, ils ont quitté leur client avant d'entrer et M. Clémenceau fait très hardement les cent pas devant son landau, tandis que M. Drumont se promène, d'un pas alerte, dans le pesage.

Le motif de la rencontre? Un article de la «Libre Parole», publié au sujet du procès Zola et que M. Clémenceau a jugé offensant.

Les conditions du combat? Sérieuses: échange de six balles au commandement, à vingt mètres.

Sans perdre une minute, les quatre témoins se rendent sur la pelouse, examinent la topographie du terrain, choisissent l'endroit où aura lieu le duel, mesurent la distance au décamètre, et retirent quelques poteaux qui pourraient servir de points de repère aux tireurs. Puis on appelle les adversaires.

Tous deux gagnent leur place d'un pas ferme et relèvent le col de leur pardessus.

M. Gustave Vouluqin, dont on connaît la compétence en matière de tir, flambe les pistolets et les charge. Les témoins remettent les armes aux combattants.

Nous remarquons que MM. Clémenceau et Drumont ont l'un et l'autre une belle attitude sous les armes. Ils se tiennent le corps bien effacé, le bras gauche complètement dissimulé.

L'instant est solennel.

—Vous être prêts, messieurs? demande M. Albert Monniot, que le sort a désigné pour diriger le combat.

—«Feu! Un, deux, trois!»

Les deux coups sont partis au mot «trois».

Aucun résultat.

On recharge les armes.

Même commandement; mais cette fois M. Drumont tire au moment où M. Monniot prononce le mot «deux». Son adversaire fait feu un peu plus tard.

On entend les balles arriver dans des palissades. Aucun résultat.

Alors les armes sont remises de nouveau aux adversaires, restés impassibles, chacun étant aussi maître de soi-même qu'au début de l'affaire.

Le dernier commandement retentit et MM. Clemenceau et Drumont «lâchent» sans se presser, avec beaucoup de sang-froid, au mot «trois».

C'est fini! L'honneur est satisfait. Les deux adversaires baissent le col de leur pardessus, et, sans se saluer, ils regagnent hâtivement leurs voitures respectives, avec leurs témoins.

PAUL MANOURY.

P.-S.—On nous a communiqué dans la soirée les procès-verbaux suivants:

M. Georges Clemenceau, se jugeant gravement offensé par un article signé de M. Edouard Drumont, et paru dans la «Libre Parole» du 19 février, a prié MM. Georges Perin et Ménard-Dorian d'en demander réparation à M. Drumont.

Celui-ci a mis ces messieurs en rapport avec MM. Albert Monniot, secrétaire de la rédaction, et le commandant Biot, rédacteur à la «Libre Parole». Une rencontre a été jugée inévitable.

Les témoins de M. Georges Clemenceau ont réclamé pour leur client la qualité d'offensé, qui n'a pas été contestée.

Ils ont alors proposé de régler la rencontre dans les conditions suivantes:

L'arme choisie est le pistolet de tir rayé;

Tir au commandement;

Trois balles seront échangées à la distance de vingt pas.

MM. Albert Monniot et Biot ont déclaré souscrire à ces conditions.

La rencontre aura lieu le 26 février, à trois heures, aux environs de Paris.

Fait double à Paris, le 24 février 1898.

Pour M. Clemenceau:
Georges Perin,
P. Ménard-Dorian.

Pour M. Edouard Drumont:
Albert Monniot,
O. Biot.

Conformément aux conditions indiquées dans le procès-verbal ci-dessus, la rencontre entre MM. Georges Clemenceau et Edouard Drumont a eu lieu aujourd'hui aux environs de Paris.

Trois balles ont été échangées sans résultat.

Fait en double, à Paris, le 26 février 1898.

Pour M. Ed. Drumont:
Albert Monniot,
O. Biot.

Pour M. G. Clemenceau:
Georges Perin,
Ménard-Dorian.

LES VINS CHINOIS.

«Handel's Museum» nous apprend qu'une importante maison de Chine vient de fonder dans le nord de l'empire une exploitation viticole qui semble déjà en voie de prospérité. La vigne est cultivée en Chine depuis fort longtemps; mais elle n'a fourni jusqu'ici que des raisins de table. Des essais ont été entrepris en 1893 pour utiliser ces raisins à la production des vins du type champagne. Les résultats furent tels que la maison en question sollicita et obtint tout aussitôt du gouvernement chinois le monopole de la production du vin. Ce vin, au dire d'un expert qui a récemment visité les lieux, sera d'excellente qualité.

L'ACTUALITÉ.

WILLIAM K. VANDERBILT,
Le nouveau roi des chemins de fer.

L'expédition Andrée.

Un télégramme de Saint-Pétersbourg a annoncé qu'il y a deux mois environ des chasseurs sibériens avaient trouvé deux Européens, à demi morts de froid et de fatigue. On croyait, en Russie, que ces deux infortunés étaient des survivants de l'expédition Andrée.

Un de nos confrères a demandé à M. Lachambre, l'aéronaute qui construisit le ballon Andrée, si cette nouvelle lui avait été confirmée.

«Pas le moins du monde, a répondu l'ingénieur, et nous n'avons aucun renseignement sur l'expédition. Je pense que si, véritablement, les deux malheureux trouvés en Sibérie avaient été des compagnons d'Andrée, déjà nous saurions leurs noms et des détails qu'assurément ils auraient demandé qu'on fit aussitôt transmettre en Suède.

«Donc, je ne crois pas qu'on ait encore découvert aucune trace de l'expédition. D'après les dernières nouvelles que nous avons reçues, il y a tout lieu de supposer qu'Andrée, pris par les glaces, aura tenté une retraite lente et difficile, probablement vers la terre François-Joseph. De là, une expédition partira bientôt, aux premiers jours du printemps, qui tâchera de rejoindre nos amis, d'ici là, aucune nouvelle nous est parvenue.

«Mais, malgré l'absence de toute indication sur leur périlleux voyage, nous gardons confiance. Andrée avait fait prévoir, en partant, la possibilité d'un long silence et nous avait bien recommandé de ne jamais désespérer.»

Une curieuse communication.

Un des agents diplomatiques de la France en Extrême-Orient vient de faire parvenir à la Société de géographie une curieuse communication.

Des ingénieurs japonais ont visité, ces temps derniers, les îles de Bonin, situées dans le voisinage de Formose et acquises par le Japon après sa récente guerre avec la Chine. Ils ont trouvé là une population étrange, toute une colonie d'étrangers, des déclassés, des *outlaws*, ayant fui la civilisation dont ils étaient les ennemis ou les victimes, et vivant aux îles Bonin en gens indépendants, au milieu d'un pays fertile, sous un beau ciel, exempts d'impôts, loin de toute autorité officielle gênante.

Il y a des Français—il paraît même que ceux-ci sont en majorité — des Anglais, des Italiens, des Espagnols, des Scandinaves et des Américains. Les ingénieurs japonais disent qu'ils ont trouvé parmi eux des gens dont l'allure et les manières dénotaient une éducation distinguée et qui paraissaient avoir été reconnus chefs par leurs compagnons.

Le premier résultat de la mission, c'est qu'un service de navires japonais relâchera une fois par mois aux îles Bonin.

UNE HISTOIRE D'ACTRICE.

Un singulier incident a interrompu la tournée des représentations dramatiques entreprises en Hongrie par Tina de Lorenzo.

La grande actrice italienne, qui jouit, en son pays, d'une réputation presque égale à celle de la Duse, est, comme on sait, remarquablement belle. Un journal de Budapest eut l'idée malheureuse ou perfide d'imprimer qu'avant d'embrasser la carrière théâtrale Tina de Lorenzo avait fait partie du harem impérial. Le lendemain, l'actrice indignée avait quitté la ville.

Cette aventure a excité, comme on le pense, plus de rumeurs encore en Italie qu'en Hongrie et, de tous côtés, des compatriotes de l'artiste se mettent à sa disposition pour venger son honneur. Un prince a demandé sa main; de Naples, de Milan, de Venise et de Rome, des lettres de provocation arrivent à l'adresse du calomniateur qui n'est autre que M. Pazmandi, député de la Délégation hongroise.

Un cousin de l'actrice, M. Falconi, s'est même déjà battu en duel avec lui, et tous deux ont échangé sans résultat, un nombre de balles assez considérable. Mais tout n'est pas fini et M. Pazmandi peut s'attendre encore à d'autres mécomptes. Le père de Tina de Lorenzo vient de lui envoyer du papier timbré; il réclame 100,000 francs de dommages-intérêts et l'on croit qu'il les obtiendra.

D'autre part, le comte Théodore Andrassy, prenant, lui aussi, fait et cause pour l'artiste offensée, demande l'expulsion du coupable du cercle artistique dont il faisait partie. Jamais, à Paris même, histoire d'actrice n'a fait autant de bruit.

Notre nouveau Feuilleton.

Nous commencerons demain la publication d'un feuilleton nouveau : SACRIFICE D'AMOUR, récit des plus émouvants.

Le lecteur sera charmé par ces pages d'un ton varié, où abondent les images gracieuses. L'auteur, Paul Bertnay, a fait preuve d'une vigueur de touche, d'une imagination brillante, d'une sensibilité exquise: il a su surtout mettre en relief toutes les qualités de cœur et d'esprit de son héroïne, âme vraiment d'élite capable de toutes les tendresses, de tous les dévouements, de tous les sacrifices.

72e ANNIVERSAIRE.

On va prochainement célébrer le 72e anniversaire de Henrik Ibsen. A l'occasion de cette fête, un livre d'or sera publié et offert au poète. On avait tout d'abord projeté de le publier en français, en anglais et en allemand et de convier à donner leur opinion sur l'auteur de «Brand» les principaux écrivains étrangers. Mais le temps a manqué, et l'édition a dû se borner aux trois langues scandinaves: norvégienne, suédoise et danoise. Le livre contiendra, entre autres choses, un article de M. Georg Brandes, dont lequel le critique danois conte quelle fut l'action des idées d'Ibsen sur son propre développement intellectuel; un autre où le docteur Bedel, de Copenhague, montre l'influence d'Ibsen sur les lettres en Danemark. Tous les romanciers, poètes ou acteurs suédois ou norvégiens, ont apporté leur hommage au grand homme. Ils ont étudié: Ibsen et les femmes; Ibsen et la jeune Europe; Ibsen et la langue norvégienne; Ibsen et...Que n'ont-ils pas étudié? L'introduction du livre d'or est d'une sorte particulièrement rare et flatteuse. C'est une page dans laquelle Oscar II, roi de Suède et de Norvège, salue confraternellement le «roi des poètes».

Société des Dames Auxiliaires de St-Vincent de Paul.

Nous venons rappeler à nos lecteurs que demain à toutes les messes, à la Cathédrale St-Louis, la quête se fera au profit de la susdite société.

A la messe de huit heures, Mmes Bernos et Scott passeront le plateau ; et à la grand'messe, les quêteuses seront au nombre de six, Mlles Adèle Bouny, B. Castellanos, Mignonne Lelong, M. Bernos, A. Hincks et Alice Lange.

Dans notre numéro de demain, nous dirons encore un mot de la Société des Dames Auxiliaires de St-Vincent de Paul dont la mission est si belle, si digne d'encouragement.

Prime offerte à nos abonnés

Toute personne abonnée directement au journal et trouvant la solution des deux devinettes suivantes, recevra une prime, sous la forme d'un exemplaire du *Frank Leslie's Popular Monthly*.

Cette importante *Revue* publie ce mois-ci un numéro des plus intéressants renfermant des gravures et des articles qui n'échapperont pas à l'appréciation de la population de la Nouvelle-Orléans.

PROVERBE A FORMER.

Les contraires des mots suivants formeront par leurs initiales, un proverbe de cinq mots :

PACIFICATEUR — SÉPARER — SAVANT — TRANQUILLITÉ — EXTERNE — VÉRITÉ — MAITRE — LACHE — SOBRE — PROFESSEUR — VIEUX — ILE — SÉCHERESSE — REFUSER — COMÉDIE — RAISONABLE — BAS — SILENCE — LOUANGE — ALLUMER — PÉTULENCE

MOTS EN CARRE.

De terrain ayant un vaste Deuxième
Le paysan a, pendant mon Dernier,
Récolté—joie extrême ! —
Beaucoup de mon premier.

Aucune réponse ne sera reçue après midi samedi prochain.

A la Havane.

Presse Associée.

La Havane, île de Cuba, 11 mars —La température est toujours délicieuse et la ville aussi tranquille que le ciel est bleu.

Le capitaine Sampson semble remis de sa légère indisposition, et la cour d'enquête américaine poursuit ses travaux.

L'œuvre de secours de la Société de la Croix-Rouge devient plus systématique et plus efficace de jour en jour.

Mlle Clara Barton et le percepteur des douanes ont eu des entrevues des plus agréables, au cours desquelles Mlle Barton lui a donné l'assurance que les membres de la Société réprouvaient sincèrement toute tentative, quelle qu'en soit la source, d'éviter ou d'enfreindre les lois douanières de l'Espagne et de l'île de Cuba.

Le fonctionnaire des douanes a exprimé son intention de faire tout en son pouvoir pour faciliter l'admission des secours envoyés régulièrement.

Le yacht américain Anita, qui a amené aujourd'hui à la Havane plusieurs membres du Congrès, a été condamné à une amende de $500 parceque ses papiers n'étaient pas en règle.

Les passagers de l'Anita étaient les sénateurs Gallinger, Thurston et Money, les représentants Cummings et William Alden Smith accompagnés de leurs femmes.

Le consul général Lee les a conduits ce matin à dix heures au palais du gouvernement, où le capitaine général Blanco les a reçus très cordialement.

Un rapport de source espagnole annonce que les troupes régulières opérant dans la Sierra Maestra ont eu une escarmouche avec des forces insurgées auxquelles elles ont infligé des pertes nombreuses.

En outre les espagnols ont fait cinq prisonniers et ont détruit la plantation sur laquelle se trouvait l'ennemi.

Les espagnols, d'après ce rapport, ont eu trois hommes tués et deux blessés.

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes.
Edition Quotidienne,
Edition Hebdomadaire,
Edition du Dimanche.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats Unis, port compris :
$12....Un an | $6.....6 mois | $3.....3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :
$15.15..Un an | $7.55...6 mois | $3.80..3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris :
$3.00..Un an | $1,50..6 mois | $1 00..4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :
$4.05..Un an | $2.05..6 mois | $1.25..4 mois

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

MOTS DE LA FIN.

Dans un cours de jeunes demoiselles. On interroge une élève:

—Voulez-vous nous dire, mademoiselle, quel rôle joua Charles IX, lors de la Saint-Barthélemy?

—Il tira sur les protestants, mais je ne me rappelle plus si c'est d'une des fenêtres du Louvre ou du Bon-Marché!

Horrible!.... mais en carnaval!

Au café, entre joueurs de dominos.

Premier joueur, posant un dé.—Le préfet de police!

Second joueur.—?!

Premier joueur.—Dame! «six et blanc».... c'est le préfet de police!

On parle dans un salon d'une jeune fille qui vient de faire ses premiers pas dans le monde.

—Elle a été, dit-on, élevée au château de B...., selon les principes les plus sévères, les plus rigides.... Ainsi.... jusqu'à sa dix-huitième année révolue, il lui était même interdit de s'arrêter trop longtemps devant l'église voisine, sous prétexte qu'elle est d'un style.... roman!

Le monsieur distrait.

—Où allez-vous, monsieur? demande le concierge à un inconnu qui s'engage dans l'escalier.

—Je vais chez M. X....

—Il est mort depuis huit jours.

—Ah! bon.... je repasserai!

Gontran rend visite à son oncle, ce qui ne lui arrive guère que lorsque son porte-monnaie est vide.

—Ah! te voilà, mauvais sujet! gronde le bonhomme.

—Oui, mon oncle.... J'arrive de la côte d'azur.

—Et, naturellement, tout ton argent est passé au bleu!

Un bon provincial débarque sur la place du Havre.

—La rue Vide-Gousset? demande-t-il à un passant qui a l'air sérieux.

—Entre la Bourse et la Banque, monsieur!

son d'un ministre du culte, les hôtes du révérend invitèrent les domestiques à assister aux vêpres du dimanche. L'émoi fut grand dans le presbytère, et, après une sérieuse délibération, la femme de chambre reçut de ses camarades la mission de signifier à ses maîtres temporaires que le *clergyman* n'imposait pas à la domesticité l'obligation d'assister aux offices, et qu'une pareille exigence n'était pas plus justifiée par l'usage que par les règlements spéciaux de la maison. Le refrain du célèbre fabliau du moyen âge :

Ce a n'est pas dans mon rollet,

se répète nulle part avec une aussi intolérable persistance que dans les maisons où il y a un grand nombre de serviteurs. Dans la domesticité est nombreuse, plus le coup de sonnette du maître est exposé à rester sans écho. Les conflits de compétence à raison de la personne et à raison de la matière deviennent si fréquents que le parti le plus sage que puisse prendre le chef de la famille est de se servir lui-même.

Une Anglaise, qui avait établi sa résidence en Italie, écrivait à la collaboratrice du *Cornhill Magazine* :

La vie est trop courte pour qu'il soit permis de perdre son temps à statuer sur de petits conflits de domestiques. J'exige que chacun d'eux exécute à l'occasion la besogne dont ses camarades sont ordinairement chargés. Au besoin, je n'hésiterais pas à donner au cuisinier l'ordre d'atteler le cheval, tout en lui exprimant, pour la forme, le regret de lui imposer un genre de travail qui ne rentre pas tout à fait dans ses attributions.

L'excellente dame ne dit pas s'il lui arrive, de temps en temps, de confier au cocher le soin de faire la cuisine. Un pareil aveu inspirerait quelques inquiétude aux personnes qu'elle invite parfois à dîner.

Ces excès d'autorité ne sont pas impossibles en Italie, pays pauvre où les domestiques tiennent à conserver leur place, mais, en France, des exigences de cette nature se heurteraient à des exceptions d'incompétence signifiées suivant toutes les formes, et, en Angleterre provoqueraient un mouvement d'indignation. Un cocher qui fait la cuisine, un cuisinier qui attelle un cheval, c'est un Maître Jacques qui ne se retrouve plus que sur le théâtre de Molière ou dans la maison d'une Anglaise qui réside à Florence et se fait servir par des valets italiens.

Intraitable sur les questions de compétence, le domestique anglais ne se montre guère plus accomodant quand il s'agit de sa nourriture. Il est à remarquer, toutefois, que cette matière, dont l'importance ne saurait être revoquée en doute, est soumise à des règles traditionnelles qui paraissent difficiles à expliquer. En Angleterre, un maître de maison ne peut, sous aucun prétexte, se permettre d'offrir du gibier à ses domestiques. Un faisan ou une perdrix qui paraîtrait sur la table où la domesticité prend ses repas non seulement seraient accueillis par des protestations énergiques, mais encore provoqueraient le départ immédiat de tout le personnel de l'antichambre, de la cuisine et des écuries. Les Anglais ne paraissent pas d'accord sur l'origine de cette coutume bizarre, mais inflexible, qui a évidemment survécu aux motifs qui lui avaient donné naissance. Suivant les uns, les domestiques des grands seigneurs auraient trouvé intolérable que leurs maîtres eussent la prétention de faire des économies en offrant au personnel attaché à leur service un genre de nourriture qui ne leur coûtât rien. D'autres, et c'est à notre avis la conjecture la plus vraisemblable, soutiennent qu'à l'époque où les chemins de fer n'existaient pas encore, le gibier arrivait le plus souvent à destination dans un état tellement avancé que les gens de service ayant occasion de constater eux-mêmes, à la cuisine, les progrès d'une décomposition dont leurs maîtres ne se rendaient pas toujours bien compte, échangeaient entre eux le serment solennel de ne jamais toucher à des aliments qui pouvaient mettre leur santé en péril. Aujourd'hui que les moyens de communication sont devenus infiniment plus rapides que par le passé, ce genre de danger n'existe plus, mais on sait à quel point les Anglais sans distinction de classe, restent attachés à leurs anciennes tradisions.

Il est un autre usage, de date beaucoup plus récente, dont la collaboratrice du *Cornhill's Magazine* a vainement cherché à découvrir les motifs.

Lorsque les domestiques, dit Mme Earle, parlent du haut personnel de leur corporation, ils n'oublient jamais le qualifications de Madame, Mademoiselle ou Monsieur. Mais quand il s'agit des amis ou des hôtes de leurs maîtres, ils ne les désignent jamais que par leur nom de famille tout court, sans aucune des formules prescrites par l'usage et la politesse la plus rudimentaire.

Un jour que je me trouvais dans le hall d'une des plus aristocratiques maisons de Carlton House Terrase, où j'étais venue prendre des nouvelles de la maîtresse du logis, je vis arriver un de ces grands valets de pied de Londres, de six pieds de haut, qui, s'adressant à la fille de chambre, lui dit :

—Pourriez-vous me dire, mademoiselle, comment va X.... ? J'ai été autrefois à son service et j'ai été assez satisfait de lui.

Celui que le laquais appelait ainsi, tout court, de son nom de famille, ou plutôt de son nom de pairie, siégeait à la Chambre des lords, portait le titre de comte et était ministre.

Je suis sûre ajoute la collaboratrice du *Cornhill Magazine*, qu'il n'y avait de la part de ce valet de pied aucune arrière pensée insolente à l'égard de son ancien maître. Il se conformait seulement à une coutume dont je n'ai pas pu découvrir l'origine. Cet usage d'ailleurs est fort inoffensif. Cela leur fait plaisir et nous cause aucune espèce de dommage.

A notre avis, il n'est pas difficile de trouver le mot de cette énigme. C'est le sentiment démocratique qui coule à pleins bord dans les antichambres du Royaume-Uni. Autrefois, le domestique anglais prononçait avec orgueil le nom du grand seigneur auquel il était fier d'appartenir, et n'oubliait aucun de ses titres et aucune de ses dignités. Aujourd'hui, quand il cause avec ses camarades, il affecte de supprimer ces qualifications, qui rappellent un autre âge, et est bien aise de montrer qu'il considère comme l'égal de son maître, et même quelque chose de plus.

Sirop calmant de Mme Winslow

Ce sirop a été en usage pendant plus de CINQUANTE ANS par des MILLIONS DE MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION, avec un SUCCÈS PARFAIT. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT SES GENCIVES et SOULAGE les DOULEURS; GUÉRIT LES COLIQUES; c'est le meilleur remède pour la diarrhée. En vente chez tous les pharmaciens dans le monde entier. Soyez sûr de demander le "sirop calmant de Mme Winslow" et n'en prenez pas d'autre. Vingt cinq sous la bouteille.

L'ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1897.

L'Athénée propose le sujet suivan aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année

"LOUIS XIV ET SON SIECLE."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1898 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, et un prix de $50 en espèces.

L'Athénée, s'il le juge convenable, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du candidat qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
BUS. ROUKN.
P. O. Box 725.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un "Carbonator Machine" complet, meubles, divers, etc.

Edison, Electric Co. vs A. J. Sarpy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 55,851—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 16 mars 1898, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le contenu du rez-de-chaussée du local No 405 et 407 rue Baronne, consistant en 1 machine à carboniser complète, comptoirs, tubes métalliques, partitions, tuyaux en gomme, trucks, meubles de bureaux, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John Dymond, jr. avocat pour les plaignants.
5 mars—5 11 16